

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.846.2002.TREATIES-8 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DE ROTTERDAM SUR LA PROCÉDURE DE CONSENTEMENT  
PRÉALABLE EN CONNAISSANCE DE CAUSE APPLICABLE DANS LE CAS  
DE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES ET PESTICIDES DANGEREUX QUI  
FONT L'OBJET DU COMMERCE INTERNATIONAL

ROTTERDAM, 10 SEPTEMBRE 1998

PROPOSITION DE CORRECTIONS DU TEXTE ORIGINAL ANGLAIS DE LA CONVENTION ET  
DES EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée sur une erreur dans le paragraphe 1, sous-paragraphe (d) de l'Annexe I du texte authentique anglais de l'original de la Convention tel que reproduit dans les copies certifiées conformes, établies en novembre 1998 et circulées par notification dépositaire C.N.617.1998.TREATIES-4 du 8 décembre 1998.

(CAS)”  
mots  
afin que la

La proposition de correction est de remplacer les mots “Chemicals Abstract Service dans le paragraphe 1, sous-paragraphe (d) de l'Annexe I du texte authentique anglais avec les “Chemicals Abstract Service (CAS)” avec les mots “Chemical Abstracts Service (CAS)”, ligne se lise comme suit :

“Code numbers: Chemical Abstracts Service (CAS) number, Harmonized System customs code and other numbers;”

Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général se propose, sauf objection à ce que soit effectuée une correction déterminée de la part d'un État signataire ou d'un État contractant, d'effectuer dans le paragraphe 1, sous-paragraphe (d) de l'Annexe I du texte authentique anglais, la correction nécessaire. Cette correction s'appliquerait également aux copies certifiées conformes.

Toute objection doit être communiquée au Secrétaire général au plus tard le jeudi 19 septembre 2002, soit dans les 30 jours à compter de la date de la présente communication.

Le 20 août 2002



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés.